

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
 Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
 Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé
 deux exemplaires sont insérés dans le journal
 Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 13 Septembre 1892

PARTIE OFFICIELLE

SÉJOUR DE LEURS ALTESSES SÉRÉNISSIMES A GÈNES

LL. AA. SS. le Prince et la Princesse, partis de Monaco lundi 5 septembre dans la matinée, sur le yacht *Princesse-Alice*, sont arrivés à Gènes le même soir afin d'y saluer le Roi et la Reine d'Italie, qui se rendaient dans cette ville pour la célébration des fêtes de Christophe Colomb.

Mardi 6, M. le Préfet de la province, M. le Syndic de la ville, les Chefs de l'escadre italienne ancrée dans le port sont venus saluer Leurs Altesses.

Mercredi 7, le Prince invité à l'ouverture d'une exposition de la Société de géographie, répondit aux paroles gracieuses que Lui adressa le président par l'expression d'une vive sympathie à l'égard d'une fête qui est celle de la paix, et aussi à l'égard d'une exposition qui montre les progrès réalisés par l'Italie dans la voie scientifique.

Jeudi à 3 heures, Leurs Majestés, venues de la Spezia sur le yacht *Savoia*, escorté par une division, faisaient leur entrée solennelle dans le port de Gènes.

Les salves d'artillerie tirées par cinquante navires de guerre de toutes les nations, et auxquelles faisaient écho le canon des forts ; les matelots sur les vergues, d'innombrables embarcations sillonnant la rade et le port ornées et pavisées comme les navires et les yachts ; une foule immense garnissant les quais et jusqu'aux toits des maisons ; des drapeaux à toutes les fenêtres, tel fut le spectacle imposant qu'offrit la population enthousiaste de Gènes.

Ajoutons que cette manifestation superbe apparaît comme un témoignage éclatant de l'inébranlable fidélité de la nation italienne pour son Roi et pour sa dynastie nationale.

Dans la soirée, une représentation de gala a été offerte à Leurs Majestés au Grand-Théâtre ; Leurs Altesses Sérénissimes y avaient été conviées, ainsi que S. Exc. le Gouverneur Général, Baron de Farincourt ; S. Exc. le Comte Middleton, Chargé d'Affaires de Son Altesse Sérénissime auprès du Quirinal ; le Ch^{er} Rossi, notre Consul Général, et les Officiers de Son Altesse Sérénissime, le Capitaine Carr, Commandant en second du yacht Princier, et le Capitaine Gastaldi.

A leur arrivée, comme à leur départ, les honneurs militaires ont été rendus à Leurs Altesses ; M. le Syndic les a conduites dans leur loge et les a accompagnées, après la représentation, jusqu'à la voiture que le Municipale tient à leur disposition pendant qu'Elles séjourneront à Gènes.

On donnait *Otello*, admirablement chanté par des artistes distingués. Les hommes étaient

en uniforme, les femmes en grande toilette et couvertes de pierreries.

Le 9, à une heure et demie, le Prince et la Princesse ont été reçus au Palais Royal, où un bataillon d'infanterie leur rendit les honneurs.

S. A. R. le Prince de Naples, venu au devant de Leurs Altesses Sérénissimes jusqu'au milieu du grand escalier, offrit son bras à la Princesse pour la conduire aux salons, où se trouvaient Leurs Majestés, avec LL. AA. RR. le Comte de Turin et le Duc de Gènes. L'accueil de Leurs Majestés a été des plus cordiaux ; la Reine a embrassé la Princesse, le Roi et les Princes se sont entretenus une demi-heure avec le Prince Albert I^{er}. Le départ de Leurs Altesses Sérénissimes s'est effectué dans les mêmes conditions qu'à leur arrivée.

LL. AA. RR. le Prince de Naples, le Comte de Turin et le Duc de Gènes sont allés le jour même à bord de la *Princesse-Alice* pour rendre visite à Leurs Altesses Sérénissimes.

Le soir a eu lieu un bal donné par la ville de Gènes à Leurs Majestés. Cette fête, véritable merveille, laissera un souvenir profond aux élus qui ont pu y assister, et elle fait le plus grand honneur au Syndic, Baron Podesta, auquel on doit sa brillante organisation.

Les salons de l'Hôtel de Ville, réunis par des constructions provisoires à ceux de deux palais voisins, contiennent des richesses, et rien n'avait été épargné pour donner à cet ensemble un air de grandeur artistique dont les Italiens ont seuls le secret.

Au quadrille d'honneur, la Reine dansait avec le Syndic de Gènes, la Princesse de Monaco avec le Prince de Naples et le Prince Albert avec la Marquise Carrega. A minuit, le souper a été servi dans un salon du palais Podesta à Leurs Majestés, à Leurs Altesses Sérénissimes et aux Princes de la Famille Royale.

A une heure, le Roi, la Reine, les Princes italiens quittaient le bal. Immédiatement après, Leurs Altesses faisaient de même, accompagnées jusqu'à leur voiture par le Préfet et le Syndic. Nos Souverains ont alors exprimé leur sincère admiration pour tout ce qu'ils venaient de voir.

Du dimanche au lundi, le Prince et la Princesse ont rendu aux escadres italienne, française, anglaise, américaine, espagnole, au cuirassé allemand les visites que les amiraux et commandants leur avaient faites. Les honneurs souverains accoutumés ont été rendus.

Dimanche, Leurs Majestés ont donné au Prince et à la Princesse un dîner auquel étaient également invités le Président du Conseil, plusieurs ministres et dignitaires de la Cour, le Gouverneur Général de la Principauté, le comte Middleton, Chargé d'affaires de Monaco à Rome, le Capitaine Carr et le Capitaine Gastaldi, de la Maison du Prince.

Par Ordonnance du 15 août dernier, le Prince a nommé S. Exc. M. le Comte Jules de Wagner, Son Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire près le Gouvernement de S. M. I. et R. A. l'Empereur d'Autriche, Roi de Hongrie et de Bohême, etc., en remplacement de M. le Commandeur Ottaviano Naldini, décédé.

Le Prince, par Ordonnance du 14 août dernier, a agréé la nomination faite par M^{gr} l'Evêque de M. l'abbé Emile Espert, en qualité de vicaire de la Cathédrale de Monaco, en remplacement de M. l'abbé Monnot, démissionnaire.

NOUVELLES LOCALES

Le service anniversaire pour le Prince Charles III et les Membres décédés de la Famille princière, a été célébré solennellement à l'église de Marchais, aujourd'hui, comme les années précédentes.

Tous les employés, serviteurs et ouvriers du Domaine et du Château y assistaient, ainsi que beaucoup d'habitants, des pauvres surtout, et plusieurs prêtres, tant de Liesse que de Marchais.

Tous observaient le plus grand recueillement et témoignaient ainsi de leur souvenir pour les illustres morts et du dévouement qui les lie à S. A. S. le Prince régnant.

Jeudi dernier, après un court orage qui a éclaté dans la nuit, la neige a fait, dit-on, son apparition dans les Alpes-Maritimes. Les montagnes qui entourent Nice en étaient couvertes.

Nous apprenons que la Société Chorale a versé, hier, entre les mains de M. le Consul de France, la somme de 229 fr. 50, montant d'une souscription spontanée, au profit des victimes de la catastrophe de Saint-Gervais.

M. Valzorio, négociant à la Condamine, a remis une somme de 100 francs à M^{me} la Baronne de Farincourt, pour l'Ouvroir.

POSTES ET TÉLÉGRAPHES. — *Les envois contre remboursement.* — La loi du 20 juillet 1892 a autorisé l'expédition, par la poste, d'envois à livrer contre remboursement de leur valeur jusqu'à concurrence de 2,000 francs.

Ce nouveau service fonctionnera dans tous les bureaux de poste — sans exception — en France, en Corse et en Algérie, à partir du 1^{er} octobre prochain.

Les objets, dûment emballés, ficelés et cachetés, devront porter en tête de la suscription la mention en toutes lettres de la somme à payer par le destinataire et être accompagnés d'une déclaration de dépôt, dont la formule est délivrée gratuitement à tous les guichets de bureaux de poste. Ils ne peuvent dépasser 500 grammes, ni avoir une dimension supérieure à 30 centimètres sur toutes leurs faces.

Chaque envoi est passible :

1^o D'une taxe fixe de recommandation de 0 fr. 25 ;

2^e D'un droit proportionnel d'assurance de 0 fr. 10 par 500 francs ou fraction de 500 francs.

La transmission à l'ayant droit du montant de l'encaissement de la valeur de l'objet expédié contre remboursement, ainsi que le renvoi à l'expéditeur des objets qui n'ont pu être livrés aux destinataires, sont respectivement soumis aux taxes et conditions prévues pour les recouvrements d'effets de commerce par les lois du 5 avril 1879 et du 17 juillet 1880, et par l'article 29 de la loi de finances du 26 janvier 1892.

Un Grand Projet du Prince de Monaco

Nous lisons dans le *Figaro* :

Ces jours derniers, à la demande de l'Association britannique pour l'avancement des sciences, le Prince de Monaco faisait une conférence très applaudie, dont le sujet n'intéresse pas seulement les Anglais et le monde spécial des savants, mais tout le public européen.

Quelles qu'en soient les causes, il est sûr que nous assistons depuis quelques années à des perturbations atmosphériques qui nous inquiètent. Elle dérangent la routine de la vie ; les saisons en sont bouleversées ; la canicule alterne sans nuance avec la tempête et le froid. Bien entendu, il ne s'agit pas de modifier ces phénomènes météorologiques ; il s'agit de les prévoir, d'arriver, avec le temps, à la détermination de l'atmosphère.

Le Prince de Monaco avait tout dernièrement entre-tenu notre Académie des sciences du projet grandiose dont il est l'initiateur, et pour lequel il recrute des bonnes volontés auprès de toutes les Sociétés savantes de l'ancien et du nouveau monde. Ses diverses campagnes maritimes, ses recherches sur l'océanographie l'ont amené à songer que la météorologie trouverait d'immenses avantages dans l'établissement d'observatoires sur les îles éparses de l'Atlantique.

Un obstacle avait empêché, jusqu'ici, l'exécution pratique du projet : les Açores n'étaient encore reliées par le télégraphe à aucun continent. Mais voici qu'une Compagnie française vient d'obtenir la concession d'un câble transatlantique qui mettra le vieux monde en rapport direct avec les Açores. Ce travail sera exécuté dans le courant de 1893. Dès lors, il sera possible de connaître, à tout instant, par des télégrammes expédiés du cap Vert, des Antilles, des Bermudes et des Açores, la marche des perturbations atmosphériques qui se forment sur l'Atlantique. Le résultat sera une quasi-certitude dans la prévision du temps. L'observatoire du cap Vert serait tout voisin de la région où se forment la plupart des grands cyclones qui passent sur les Antilles, les Etats-Unis, et qui, obliquant ensuite vers l'Est, atteignent souvent les côtes d'Europe. Quant aux Bermudes, la majorité des perturbations atmosphériques, dont le centre a passé dans le voisinage de ces îles, affectent l'Europe à des degrés variables d'intensité. Enfin, les Açores s'imposent comme troisième centre d'observations ; elles sont situées au centre des courbes que tracent sur l'Atlantique le déplacement des perturbations atmosphériques, et, d'autre part, la circulation tourbillonnante et superficielle des courants marins.

Pour cette grande œuvre, le Prince de Monaco veut pratiquer une entente des pays les plus intéressés aux progrès de la météorologie pratique. Il compte donner l'hospitalité aux savants délégués par ces différents pays, qui apporteront à la constitution définitive du projet la lumière de leurs compétences spéciales.

Quand les observatoires auront été édifiés, remis aux mains des savants et d'assistants choisis dans la région, le Prince offre de centraliser à Monaco toutes ces observations océaniques. Le docteur Gueirard, qui dirige, avec beaucoup de science, l'observatoire météorologique de la Principauté, conclura de toutes ces observations le pronostic scientifique du temps. Puis, on fera connaître télégraphiquement ces résultats à tous les centres intéressés.

Il est inutile d'insister sur les avantages scientifiques et pratiques d'une pareille organisation. Espérons que, quand l'heure sera venue, nous ne laisserons pas les Anglais et les Allemands seconder tout seuls le Prince de Monaco dans sa généreuse initiative.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Savone. — Un honorable habitant de Monaco revenait d'une excursion en Suisse et en Savoie, arpenta l'autre jour le quai de la gare de Savone (Italie), en attendant le départ du train. Tout à coup, le chemin lui est barré par un groupe au milieu duquel un homme se plante droit devant lui en le regardant dans les yeux. Notre voyageur cherche dans sa mémoire s'il ne se trouve pas en présence de quelqu'un de sa connaissance dont il ne se rappelle ni le nom, ni la qualité, puis la mémoire lui faisant défaut, il se détourne et monte en wagon. Là il constate avec stupeur qu'il a été allégé de son portefeuille contenant des billets de banque et son billet circulaire, c'est en vain qu'il déposa immédiatement une plainte entre les mains du chef de station. Les pick-pockets ne purent être retrouvés.

CAUSERIE

La Confrérie des peintres et sculpteurs à travers les âges

Il existe à Paris, chaque année, deux expositions de peinture, celle du Salon des Champs-Élysées et celle de la Société nationale des Beaux-Arts au Champ-de-Mars. A ce propos, il a paru curieux à M. Harry Blount de retracer les diverses phases par lesquelles les beaux-arts, ceux qui en ont vécu ou qui s'y sont consacrés en amateurs, sont passés depuis le jour où le grand prévôt de Paris fit, par ordre royal, assembler la réunion solennelle, le premier de mai 1391, des peintres et sculpteurs, pour les réunir en confrérie comme les autres corps de métiers de la ville, avec gardiens du trésor, jurés, clercs, chargés de veiller aux intérêts de la communauté.

LES PRIVILÈGES ACCORDÉS AUX ARTISTES

La confrérie maîtrise, qui avait son autel à Notre-Dame et ses conseils à la rue de l'Ourmeau, prospéra pendant un siècle. Il y avait une certaine émulation. Le sire de Foncevielle fut chargé durant vingt ans de répartir les munificences de la cour. Peintres et sculpteurs gnaissent vivoient.

En 1430, Charles VIII, qui visitait surtout les sculpteurs, ajouta aux privilèges conférés par les statuts rédigés à la fondation de la maîtrise : exemption des tailles, corvées, veilles, lumières, subsides, logis de gens d'armes, guet, gardes, etc., que les artistes redevaient auparavant.

Henri III confirma cette décision par lettres patentes en date du 5 janvier 1683.

François 1^{er} mit un terme à leurs épreuves. Il fit réunir tous les artistes d'un talent au moins honorable et leur accorda des brevets de peintres et de sculpteurs du roi.

Henri IV et Louis XIII l'imitèrent.

Mais, il y avait déjà des indépendants qui ne voulaient rien devoir à personne, fût-ce même au roi. Ceux-là furent alors poursuivis par les vexations des maîtres-jurés. Ils s'affranchirent des règlements de la maîtrise. Un corps académique fut donc constitué.

L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

Lebrun se mit à la tête du mouvement qui devait aboutir à la création de l'Académie des Beaux-Arts. Les brevetés trouvèrent l'idée bonne, d'autant plus que la cour, qui, sentant lourde la charge qu'elle avait assumée de protéger les arts à ses frais, les encourageait à faire cause commune avec l'association naissante. Il y eut un groupement spontané, qui réconcilia tous les partis et désespéra les contrefacteurs. L'Académie fut établie sur des bases sérieuses, grâce à l'initiative et au dévouement de M. de Charmois, secrétaire du général Schomberg, et à l'appui du chancelier Séguier.

On élaborait, dès que l'Académie fut fondée en principe, des statuts qui furent soumis au roi, en même temps qu'une requête demandant que les arts de sculpture et de peinture ne fussent plus soumis à la foi des jurés. Le roi souscrivit à cette revendication et autorisa la réunion des artistes peintres et sculpteurs en une société libre.

L'arrêt date de novembre 1647, les statuts, définitivement rédigés et contresignés à la cour, sont de janvier 1648. Le 1^{er} février suivant, Lebrun inaugura l'Académie.

Douze artistes, dont six peintres et six sculpteurs, choisis par leurs collègues devaient diriger l'école. Voici ceux qui reçurent cette tâche à sa fondation. Il se trouve que le nombre des sculpteurs est, malgré les statuts, plus faible que celui des peintres ; mais le suffrage, sans distinction de spécialité, avait désigné les douze plus anciens artistes :

Guillain, Evrard, Juste, Sarrazin, Beaubrun, Bourdon, Corneille, d'Egmont, Lesueur, Van Opstal, de la Hire et Lebrun.

Après ces douze anciens venait une sorte de comité, composé de Van Pletten Berg, de Sève, Gossins, Bernard, de Boullonge, Hans Van der Benghen, Van Mal, Mauperché, Pinagier, Philippe de Champagne, les deux Testelin, Ferdinand Lepère et J. du Guernier.

Ce fut dans une maison appartenant à son protecteur, M. de Charmois, que l'Académie ouvrit ses portes, près de l'église Saint-Eustache ; mais elle n'y demeura pas longtemps. Elle quitta sa demeure primitive pour s'installer plus grandement à l'hôtel de Clisson, rue des Deux-Boules.

L'Académie prospérait et devenait le point de mire de l'Europe artistique ; les peintres et les sculpteurs ambitionnèrent d'en faire partie et demandèrent à subir des épreuves pour y être admis. Les précurseurs du réalisme, les trois frères Lenain, qui obtenaient avec des peintures très à la mode, et connues alors sous le titre de *bambochinades*, un grand succès, furent un peu imposés aux jurés d'examen. Deux de ces Lenain avaient un certain talent et rendaient très vrai et pris sur le vif.

Le paysagiste et animalier le Bicheur et le sculpteur Guérin furent admis, ainsi que le maître peintre d'histoire romaine.

On adjoignit à l'Académie des cours de géométrie, d'architecture, d'anatomie élémentaire, à l'usage des élèves attitrés. Ce développement ne permettait pas de demeurer plus longtemps à l'hôtel de Clisson. L'art déménagea encore, pour aller élire domicile rue des Déchargeurs, à la Sainte-Catherine, où on travailla ferme jusqu'à l'installation au Louvre, installation provisoire, car, en 1657, l'Académie se transportait non loin de là, dans un atelier de tentures et tapisseries de haute lisse, admirablement approprié aux travaux de grande dimension.

La grande association était cependant destinée à déménager, comme un locataire qui ne paye pas son terme, car Colbert, en 1692, la transféra dans la bibliothèque de l'hôtel de Richelieu, mais pour bientôt la faire retourner au vieux Louvre.

Le grand ministre avait, vingt ans auparavant, fondé une Académie d'architecture, qui fonctionnait sur les mêmes bases que l'Académie des Beaux-Arts et en faisait pour ainsi dire partie, installée qu'elle était dans les mêmes locaux, ayant la même organisation, et puisant dans la caisse de son aînée pour les menus frais.

Les deux Académies sœurs vécurent au vieux Louvre jusqu'à la Révolution, qui les supprima impitoyablement à son premier jour. Mais, deux ans après, les écoles de peinture, d'architecture et de sculpture, issues des Académies, étaient réunies en trois classes différentes, divisées en sections sous la dénomination d'École des Beaux-Arts. Pendant ce temps, les autres Académies se réunissaient sous le nom d'Institut.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

Paris, comme d'autres capitales de l'Europe, paie un léger tribut au choléra. L'épidémie, jusqu'à présent, est bénigne : les statistiques, faites avec une grande loyauté et publiées chaque jour, sont rassurantes. Des précautions hygiéniques sont prises par la ville et par les particuliers. La température, qui s'est rafraîchie aide les efforts de la science dans sa lutte contre le fléau. En considérant sans panique la situation sanitaire de notre ville, on est obligé de reconnaître qu'on y est plus à l'abri qu'en beaucoup d'autres endroits. Malheureusement le mot de choléra effraie ; on a beau expliquer que notre choléra n'est pas le choléra asiatique, mais une affection qui est le résultat des grandes chaleurs, de la nécessité où l'on a été de boire de l'eau de Seine contaminée par le système du « tout à l'égout », un choléra que le docteur Brouardel a appelé choléra aquatique, les étrangers et les provinciaux qui aimaient à venir à Pa-

ris pendant le mois de septembre sont restés chez eux. Les boulevards sont déserts, le Bois de Boulogne est abandonné des promeneurs, les champs de course ne sont plus fréquentés que par quelques personnes qui y vont comme on va à la Bourse, dans l'espoir d'y gagner de l'argent. Les voitures sont immobiles aux stations et les cochers de fiacre préparent une nouvelle grève. Ils choisissent mal leur moment ; on trouve très facilement place dans les omnibus et les tramways. Le Parisien finira par s'habituer à ce mode de locomotion en commun et si les Compagnies font quelque effort pour améliorer leurs services, à Paris, comme à New-York, riches et pauvres finiront par ne plus se servir des petites voitures.

La grande distraction des Parisiens qui sont retenus par leurs occupations loin de la campagne, a été d'aller, cette semaine, à Chantilly où l'on peut se rendre par un service de mail-coaches parfaitement organisé, ou par le chemin de fer. Le duc d'Aumale a passé quelque temps dans l'Aisne, dans ses terres de Nonvion ; il est actuellement à Aumale, dans la Seine-Inférieure, et il se dispose à aller en Angleterre. Il a donné l'ordre de distribuer, pendant son absence, des cartes pour visiter le château, qui est une des plus belles résidences de France. Les tableaux, les meubles, les livres, les statues, les bibelots, tout en ce séjour féerique est incomparable. C'est là qu'on admire la plus sublime des Vierges, de Raphaël, et les *Trois grâces*, du même maître, que le duc d'Aumale a achetées 625,000 francs. Les grandes écoles de peinture de tous les pays y sont représentées par des chefs-d'œuvre ; mais ce sont surtout les tableaux modernes qui font de cette galerie une collection unique. Il y a là le plus beau des Delaroche : *La Mort du duc de Guise* ; le plus beau des Fromentin : *la Chasse au Faucon* ; *la Stratonice*, d'Ingres ; *les Cuirassiers*, de Meissonier ; *le Duel de Pierrot*, de Gérôme, des Delacroix, des Corot, des Decamps, des Protais, etc. Le château, ses dépendances, des écuries où l'on peut loger quatre cents chevaux, un manège où les Condé donnaient des fêtes royales, des bois, des prairies, des jets d'eau, des parterres de fleurs rendent ce domaine enchanteur. Chaque année le duc d'Aumale fait des acquisitions nouvelles en livres et en objets d'art. Une des plus récentes est celle d'une série de miniatures de Fouquet, le peintre de Louis XI, qu'il a payée 300,000 francs.

Les quelques notabilités mondaines qu'on rencontre de loin en loin sont de passage pour faire des emplettes avant d'aller dans leurs châteaux ou à la grande plage du sud-ouest, à Biarritz. Cette année, les Espagnols, dont c'était le séjour de prédilection, y sont rares, à cause de l'élévation du change qui leur impose une perte très grande. Ils ont préféré, plutôt que de la subir, aller à Saint-Sébastien. Les Russes sont déjà nombreux. La princesse Youriewsky est installée dans la villa du comte de la Rochefoucauld. Le duc et la duchesse de Leuchtenberg viennent d'arriver. M. de Mohrenheim est attendu ; il viendra présider l'inauguration de la nouvelle chapelle russe. On rencontre en ce moment, à Biarritz, le duc de Mandas, la comtesse de Uribarren, le duc de Tamanès, M. Drake de Castille, M. Ramon de Errazu, le comte Mimeral, l'abbé Chesnelong, le baron Jard Pauvillier, M. et Mme de Porto-Riche, le comte Joseph et le comte Edmond de Gontaut-Biron, le marquis d'Ayguévives, la baronne Decazes, le comte de Miranda, le marquis de Grammont, le comte de Lindemann, le marquis de Casa-Riera, etc.

Les distractions manquent un peu. On ne peut citer que quelques représentations de troupes en tournée et quelques séances du calculateur Inaudi. Tout cela c'est du « déjà vu ». Pourquoi offrir aux « baigneurs » — je me sers de ce mot consacré, bien que beaucoup de personnes se contentent de regarder la mer sans y entrer — pourquoi leur offrir des spectacles dont ils sont rebattus. Il en résulte beaucoup de vides dans les salles. Je crois que d'ici peu d'années personne n'ira à ces soirées organisées si mal par des artistes ambulants, et qu'on finira par suivre le conseil que je me suis permis de donner ici même. On aura pour les stations balnéaires un répertoire spécial, analogue à ce qu'on joue en hiver dans quelques cercles de Paris, composé de pièces inédites ou n'ayant du moins été jouées sur aucun théâtre pendant l'hiver.

L'attrait de la nouveauté attirera le public qui devient de plus en plus friand de ces fantaisies, ne ressemblant pas aux vaudevilles ou aux opérettes coulés dans un moule convenu. Il y a beaucoup de jeunes auteurs et de débutants qui ont de l'imagination, de l'esprit, ce je ne sais quoi qu'on qualifie « d'essentiellement parisien » dans les comptes rendus de la critique. Il suffirait de

faire appel à leur désir de se faire connaître. Les plaisirs balnéaires y gagneraient en même temps que l'art théâtral. Ces essais heureux feraient connaître aux directeurs de nos principales scènes, des acteurs d'avenir. L'accès du théâtre est si difficile et tellement fermé que beaucoup se découragent avant d'être parvenus à se faire jouer. C'est ce qui explique en partie la monotonie de notre théâtre de genre. DANGEAU.

FAITS DIVERS

On annonce la mort du prince Sigismond Radziwill, décédé mercredi à Paris, qu'il habitait depuis de longues années, et où il s'était marié. Les obsèques ont eu lieu à Ermenonville (Oise).

Le prince Sigismond appartenait à la grande famille polonaise des Radziwill, qui a pour chef actuel le prince Antoine Radziwill, un des plus hauts personnages de la Société de Berlin.

C'est par erreur qu'on a dit que le défunt était l'oncle des princes Constantin et Dominique Radziwill, si connus à Paris. Il leur portait la plus tendre amitié, et c'est là, sans doute, ce qui a donné lieu à l'erreur que nous relevons. Mais, en fait, ceux-ci appartiennent à une ligne cadette de cette illustre maison et n'avaient qu'une parenté éloignée avec le prince qui vient de mourir à l'âge de soixante-dix ans et après une longue maladie.

Le 8 septembre était le jour, sur les côtes de la Manche, de la grande marée d'équinoxe. Elle a été favorisée, suivant l'expression assez cruelle qu'emploient les touristes curieux de ces spectacles saisissants, par un vent violent de nord-nord-ouest.

Les *baigneurs*, comme on les appelle en Normandie, les *étrangers*, comme on les appelle en Picardie, en Normandie et en Bretagne, n'ont pas dû regretter leur argent, c'est-à-dire la prolongation de leur séjour en septembre au bord des océans.

La grande marée d'équinoxe est à la saison des bains de mer ce que le Grand Prix de Paris est à la saison mondaine. Elle clôt une ère. Quand elle a passé sur les plages, on fait ses malles, et les pires retardataires songent au prochain retour vers les villes.

Dans quelques jours les plaines silencieuses de la Palestine entendront pour la première fois le sifflet d'une locomotive, et un train, parti de Jaffa, entrera à toute vapeur à Jérusalem. Un comble bien fin de siècle !

L'inauguration de cette ligne ferrée est un événement. Ce chemin de fer n'est-il pas appelé, en effet, à rendre un peu de vie à ce coin de l'Orient si déchu ? La Palestine a connu toutes les gloires et les pires tristesses, car après avoir été tour à tour et le berceau d'une religion qui a renouvelé la face du monde et le glorieux champ de bataille où se sont mesurées, au moyen âge, les armées de l'Europe, elle est peu à peu tombée dans l'oubli le plus profond. Réduite à courber le front sous le joug ottoman, elle est devenue petite province pauvre et ignorée, ne conservant comme dernier souvenir de son passé que la triste satisfaction de voir, chaque année, venir à elle quelques caravanes de pèlerins attirés par le tombeau du Christ.

Cependant, il ne faudrait pas croire que la vie soit complètement éteinte dans ce petit coin de l'Orient. Qu'on tende la main à la Syrie et à la Palestine, et ces provinces retrouveront une nouvelle jeunesse. La meilleure preuve à donner de leur vitalité c'est que leur population va toujours grandissant.

Jérusalem est aujourd'hui une ville de plus de 80,000 habitants, alors qu'il y a dix ans elle en contenait à peine 40,000. On y compte actuellement plus de 600 maisons en construction ; c'est assez dire que l'activité ne s'y ralentit pas. Jaffa, de son côté a 40,000 habitants. Et parmi ces populations, une large place doit être réservée à l'élément français. Le fait vaut la peine d'être signalé, car il a son importance.

Tout fait prévoir donc que l'inauguration de la ligne de Jaffa à Jérusalem va être le point de départ d'une nouvelle vie pour ce pays. Un exemple donnera la preuve de la profonde révolution économique que ce chemin de fer va apporter en Palestine : il fallait en caravane, pour se rendre de Jaffa à Jérusalem, trente heures. On mettra en chemin de fer moins de 3 heures !

VARIÉTÉS

La lune à un mètre

Tout le monde a pu lire dans les journaux, pendant le mois de juillet dernier, la curieuse note suivante :

LA LUNE A UN MÈTRE

« M. François Deloncle, député, a annoncé à la Société française d'économie industrielle et commerciale qu'on verrait, à la prochaine Exposition universelle de Paris, en 1900, la surface de la lune à une distance d'un mètre !

« Les plus puissants télescopes connus nous rapprochent la lune à 60 kilomètres. Il n'y a aucune limite à l'agrandissement possible des télescopes, si ce n'est la difficulté de leur construction. L'équatorial installé par M. Lœwy à l'Observatoire de Paris est muni d'un objectif dont le diamètre ne dépasse pas 27 centimètres. Les plus grands miroirs construits pour les équatoriaux les plus perfectionnés atteignent un diamètre d'un mètre.

« MM. Lœwy et les frères Henry, les hardis promoteurs de la photographie céleste, ont calculé qu'on pourrait avoir une image nette de la surface lunaire, vue à une distance d'un mètre, si l'on pouvait construire un miroir de cristal, d'une pureté parfaite, mesurant 3 mètres de diamètre et d'une épaisseur telle que le poids en soit d'environ 8.000 kilos.

« Les verriers de Saint-Gobain ont accepté cette commande gigantesque. Ils seront prêts avant 1900.

« Reste à construire l'instrument dont les dimensions seront appropriées à cet immense miroir. C'est l'affaire de MM. Lœwy et des frères Henry.

« On peut donc espérer que, pour la première fois, les « terriens » seront admis à la contemplation directe, immédiate d'un corps céleste.

« Ce sera le *clou* de l'Exposition. »

Cette annonce, dont nous ignorons l'origine, mais qui vient d'être reproduite littéralement, a été prise au sérieux non seulement par les journaux qui l'ont publiée, mais encore par les trois quarts de leurs lecteurs, et les astronomes n'ont pas tardé à être interviewés, comme on dit aujourd'hui, sur la valeur scientifique de ces assertions. Voir la lune à un mètre ! Pensez donc. C'est tentant, et déjà la fabrique de Saint-Gobain se chargeait d'exécuter la commande : on serait prêt pour l'Exposition de 1900 !

A ceux qui sont venus me voir à ce propos, j'ai répondu qu'il devait y avoir là quelque petite erreur de copie et que le ou les promoteurs de cette noble idée avaient dû dire non pas un mètre, mais un centimètre. En effet, pourquoi s'arrêter en si beau chemin ? Un mètre c'est encore un peu loin. Mais à un centimètre, on pourrait se servir d'une loupe et avoir l'illusion, facile, peut-être, à produire, de toucher la lune. Ce serait absolument complet !

Laissons de côté, si vous le voulez bien, ce projet qui ne tient pas debout, malgré les noms scientifiques qui lui ont été associés, et examinons sérieusement la question des applications futures de l'optique au rapprochement des astres, qui a certainement son intérêt, et qui vaut bien les perfectionnements des canons et de la balistique.

Remarquons d'abord que grossir un objet ou le rapprocher, c'est absolument la même chose. Une jumelle qui grossit deux fois et qui est dirigée sur un homme placé à 100 mètres de distance le montre comme s'il était à 50 mètres. Un grossissement de 3 fois le montrera comme s'il était à 33 mètres et un grossissement de 4 fois, comme s'il était à 25.

Or, la lune, tout le monde le sait, tourne autour de la terre à la distance de 384,000 kilomètres. Nous avons actuellement dans les observatoires d'excellents instruments qui peuvent supporter des grossissements de 1,500 à 2,000 diamètres. Ce dernier agrandissement, appliqué à notre satellite, le rapproche donc comme s'il était réellement à 192 kilomètres de distance seulement.

Ce grossissement de 2,000 fois est actuellement l'un des plus forts qui puissent être appliqués aux instruments d'optique lunettes ou télescopes, même les meilleurs. En des circonstances météorologiques exceptionnelles, lorsque l'air est parfaitement calme et que l'atmosphère n'est traversée par aucune onde chaude ou froide, le matin, au lever du soleil, ou parfois le soir au coucher, si l'Observatoire est établi non pas à Paris et dans les

couches basses de l'atmosphère, mais sur un point assez élevé, on peut aller parfois jusqu'à 3,000; mais c'est le maximum.

Le nombre 384,000 divisé par 3,000 donne 128. Nous en concluons donc que ce chiffre de 128 kilomètres représente la distance minimum à laquelle la lune puisse être actuellement rapprochée de l'œil d'un observateur terrestre.

Cette distance est trop grande pour que les astronomes puissent rien affirmer encore sur le problème de l'habitabilité actuelle de la lune. Tout ce que nous pouvons penser, c'est que ce globe voisin ne peut pas être habité par des êtres semblables à nous. Mais qu'il le puisse être par des êtres différents de nous, c'est ce que nul ne peut nier.

En général, les observations faites sur notre satellite le sont à l'aide d'instruments grossissant entre 500 et 1,000 fois. Rien ne sert d'accroître le grossissement si les images perdent leur netteté.

On peut admettre que le grossissement normal applicable aux lunettes astronomiques est de 2 fois par millimètre de diamètre. Un objectif de 0^m24 a pour grossissement normal 480; un objectif de 0^m40, 800; un objectif de 0^m60, 1,200 et un objectif de 0^m80, 1,600! Les plus puissantes lunettes du monde sont les équatoriales de l'Observatoire du mont Hamilton, près San Francisco, en Californie, de Nice et de Pulkowa près de Saint-Petersbourg. Le premier mesure 0^m91 de diamètre et 15 mètres de distance focale (c'est la longueur de la lunette); le deuxième instrument mesure 0^m74 d'ouverture et 18 mètres de longueur; le troisième mesure 0^m70 et 13 mètres. On applique avec succès, aux deux derniers, des grossissements de 1,600 et au premier des grossissements de 2,000. Ces agrandissements peuvent s'élever, dans les meilleures circonstances atmosphériques à 2,500 pour les seconds et à 3,000 pour les premiers. C'est tout.

On a dépassé ces diamètres dans la construction des miroirs télescopiques. Le plus grand de tous est celui de lord Ross, en Irlande. Il mesure 1^m83 de diamètre et 16 mètres de distance focale. Vient ensuite celui de M. Common, à Ealing, près de Londres, qui mesure 1^m50.

Remarquons encore les trois grands télescopes de Lassell, de l'Observatoire de Melbourne, et de celui de Paris, qui mesurent tous les trois 1^m20 de diamètre. Mais, malgré leurs dimensions, ces colosses ne surpassent pas, en puissance optique, les lunettes que nous venons de passer en revue. Un miroir perd plus de lumière qu'une lentille et supporte de moindres grossissements d'images. De plus, leur poids considérable — celui de lord Ross pèse 2,800 kilogrammes — les rend d'un maniement difficile et ne tarde pas à déformer légèrement la surface de courbure, calculée géométriquement, et qui ne devrait subir aucune altération. Un autre inconvénient: c'est que cette surface se ternit assez vite et qu'il faut la repolir si le miroir est en métal, la réarranger s'il est en verre; dans les deux cas, sa valeur optique peut être diminuée. Par toutes ces raisons, les observations faites au télescope ne surpassent pas celles qui sont faites aux lunettes, et le plus fort grossissement pratique employé est de 2,500 à 3,000.

(A suivre) CAMILLE FLAMMARION.
L'Administrateur-Gérant: F. MARTIN

Etude de M^e VALENTIN, Notaire et Défenseur près le Tribunal Supérieur de la Principauté sise à Monaco, rue du Tribunal, n° 12

A VENDRE SUR LICITATION

Le vingt-sept septembre mil huit cent quatre-vingt-douze, à neuf heures du matin, en l'audience des criées du Tribunal Supérieur de la Principauté, séant à Monaco, au Palais de Justice, et par devant M. Eliacin PLANTIF, Juge audit Tribunal, délégué à cet effet, il sera procédé à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur, de l'immeuble ci-après désigné, provenant de la succession du sieur Henri-Constant FONTAINE, en son vivant propriétaire à Monaco;

Sur la poursuite de la dame Claire FONTAINE, épouse du sieur Alfred LAJOUX, son mari, et de ce dernier, pour la due assistance et autorisation de sa femme, maîtres d'hôtel, demeurant ensemble à Monaco, agissant, ladite dame, comme héritière dudit sieur FONTAINE, et ayant M^e VALENTIN pour défenseur constitué;

Contre: 1^o la dame Clémentine BOUVIER, veuve FONTAINE, sans profession; 2^o le sieur Amédée FONTAINE, négociant; 3^o le sieur Henri FONTAINE, employé; 4^o le sieur Laurent BELLANDO, propriétaire, pris en qualité de tuteur datif de Louis, Amédée et Marie, frères et sœur BELLANDO, enfants mineurs issus du mariage de la dame Odile FONTAINE avec le sieur Nicolas BELLANDO, leur père et mère décédés; 5^o la dame Louise FONTAINE, épouse AMICHAULT, et ledit AMICHAULT, son mari, pour la due assistance et autorisation de sa femme, restaurateurs; 6^o et la dame Marie FONTAINE, épouse ISSAURAT, ainsi que le sieur ISSAURAT, son mari, pour la due assistance et autorisation de son épouse, sans profession, demeurant tous à Monaco, à l'exception des époux Amichault, qui habitent à Breteuil-Ville (Oise), et des époux Issaurat, qui demeurent à Cannes; co-licitants.

DÉSIGNATION DES BIENS A VENDRE:
UN IMMEUBLE

sis à Monaco, au quartier de la Condamine, rue de la Turbie, n° 17, comprenant une grande maison composée de trois étages sur rez-de-chaussée, d'une petite maison derrière, servant d'écurie et d'habitation aux cochers, et d'un petit bâtiment pour concierge.

Le tout, figurant au cadastre de la Principauté, sous les numéros 375 et 376 de la section B, est d'un revenu de sept mille francs.

La vente de cet immeuble a été autorisée par jugement du Tribunal Supérieur en date du sept juin dernier.

Le cahier des charges, dressé pour parvenir à cette vente, a été déposé au Greffe dudit Tribunal le vingt-quatre août courant, et l'adjudication en a été fixée en ces lieux, jour et heure, par Ordonnance de monsieur le Président du Tribunal Supérieur, en date du même jour; l'un et l'autre dûment enregistrés.

MISE A PRIX
La mise à prix a été fixée par M. l'Avocat Général à la somme de **soixante mille francs**, ci... **60,000**
Fait et rédigé par moi, défenseur poursuivant, à Monaco, le vingt-six août mil huit cent quatre-vingt-douze.

Pour mon confrère empêché,
Signé: Chr^e DONNÈVE, avocat.
Enregistré à Monaco, le vingt-sept août mil huit cent quatre-vingt-douze, f° 23 verso, c° 1^{re}. Reçu un franc.
Signé: BERTONI.

Étude de M^e Honoré BERTRAND, huissier, à Monaco, sise. 3, place Saint-Nicolas.

VENTE SUR SAISIE

Le lundi dix-neuf septembre courant, à neuf heures du matin, dans un corps de bâtiment servant d'atelier de photographe, sis à Monaco, boulevard Charles III, maison Savi, à la Condamine, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente aux enchères publiques d'une quantité de meubles, objets mobiliers et d'un matériel de photographe, tels que: chaises rembourées, glaces, guéridon, canapés, fauteuils, portemanteaux, statuettes en marbre, rideaux, pendule, tables, tableaux, balance avec poids, vitrines, plateaux émaillés, carton bristol, châssis, etc., etc.
Au comptant, et 5 % pour frais d'enchères.
Monaco, le 8 septembre 1892.

L'huissier: BERTRAND.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 5 août au 11 septembre 1892

NICE, yacht à vap.	Ville-de-Nantes, fr., c. Olive	passagers.
SAINT-TROPEZ, b.	Deux-Frères, fr., c. Courbon,	bois à brûler
ID.	Ville-de-Marseille, fr. c. Jaume,	sable.
ID.	Marie, fr., c. Ferrero,	id.
ID.	Indus, fr., c. Phion,	id.
ID.	Volonté-de-Dieu, fr., c. Davin,	id.
ID.	Vierge-Marie, fr., c. Doglio,	id.
ID.	Tante, fr., c. Albert,	id.
ID.	Louise-Auguste, fr., c. Bellone,	id.
ID.	Fortune, fr., c. Moutte,	id.
ID.	Bon-Pêcheur, fr., c. Arnaud,	id.

Départs du 5 août au 11 septembre

GÈNES, yacht à vap.	Princesse-Alice, monég. c. Carr,	passag.
ID.	yacht à vap. Ville-de-Nantes, fr., c. Olive,	id.
SAINT-TROPEZ, b.	Ville-de-Marseille, fr. c. Jaume,	sur lest.
ID.	Volonté-de-Dieu, fr. c., Davin,	id.
ID.	Vierge-Marie, fr., c. Doglio,	id.
ID.	Marie, fr., c. Ferrero,	id.
ID.	Indus, fr., c. Phion,	id.
ID.	Tante, fr. c. Albert,	id.
ID.	Louise-Auguste, fr., c. Bellone,	id.
ID.	Fortune, fr., c. Moutte,	id.
ID.	Bon-Pêcheur, fr., c. Arnaud,	id.

BEAUX RAISINS
A VENDRE SUR PIEDS
PRIX TRÈS AVANTAGEUX

S'adresser à M. Auguste PALMARO, propriétaire, quartier du Fossan, à Menton.

A REMETTRE
pour cause de cessation de commerce
MAGASIN D'ÉPICERIES
S'adresser à M^{me} V^{ve} CROVETTO, rue du Milieu, Monaco

BONNE OCCASION
Vente pour cause d'agrandissement de commerce
HOTEL LONDON HOUSE
à 5 minutes de la gare de Monaco

Onze années de bail — Loyer, 5,000 francs — Seize chambres, grande salle de restaurant, grande terrasse avec tente et bien ombragée — Cour, lavoir, belle cave et sous-sol pour loger les employés.

Prix à convenir: De 20 à 30,000 francs

SABLE POUR CONSTRUCTIONS
MACHEFER POUR REMPLISSAGES

Rendu par wagons dans les gares du département

NEGRIN L.
CANNES-LA-BOCCA (Alpes-Maritimes)

HOUSE AGENT
Agence de Location (Villas)
VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare
MONACO-CONDAMINE

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala
GRAND BAZAR
MAISON MODÈLE
Madame DAVOIGNEAU-DONAT

Médaille d'argent aux Expositions Universelles d'Anvers, 1885; de Paris, 1889

ARTICLES DE PARIS, SOUVENIRS DE MONTE CARLO
BIJOUTERIE, PAPETERIE, PHOTOGRAPHIES, PARFUMERIE
ÉVENTAILS, GANTS, LINGERIE, PARAPLUIES
OMBRELLES, CANNES, ARTICLES DE JEUX, OPTIQUE, JOUETS
Articles de voyage
Maison recommandée — On parle toutes les langues.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

FÊTE NATIONALE DU 22 SEPTEMBRE
Billets d'aller et retour à prix réduits

La Compagnie voulant faciliter les voyages sur son réseau à l'occasion de la Fête Nationale du 22 septembre, a décidé que les billets d'aller et retour à prix réduits qui seront délivrés du 20 au 22 septembre seront tous indistinctement valables pour le retour jusqu'aux derniers trains de la journée du 26 septembre.

La durée de validité fixée ci-dessus pourra être prolongée de moitié à deux reprises (les fractions de jour comptant pour un jour) moyennant le paiement, pour chaque prolongation, d'un supplément égal à 10 % du prix des billets.

Les billets d'aller et retour de ou pour Paris, Lyon et Marseille conserveront, bien entendu, leur durée normale de validité lorsqu'elle sera supérieure à celle fixée ci-dessus.

Le fascicule de septembre, du Figaro-Illustré (n° 30) vient de paraître.

A signaler dans ce numéro une série d'instantanés reproduisant les principaux aspects du théâtre et de la vie à Bayreuth pendant les représentations des œuvres de Richard Wagner; une très curieuse reproduction d'un plan en relief du quartier du Temple à la fin du siècle dernier, qui accompagne avec d'autres gravures l'article de l'érudit Henri Bouchot; une nouvelle d'Edouard Cadol très spirituellement illustrée en couleurs, par Georges Amigues; une intéressante reconstitution de la vie italienne au XVII^e siècle, par Arvède Barine, avec illustrations de Tofani, etc.

Voici le sommaire de ce numéro:

La vie artistique, En vacances, Pêcheurs d'Irlande, par Armand Dayot. — Les Parisiens à Bayreuth, par Maurice Lefèvre; reproductions de photographies instantanées de M. Maurice Bucquet. — Mademoiselle Michu, par Edouard Cadol; illustrations en couleurs de Georges Amigues. — Une grande Dame italienne au XVII^e siècle, par Arvède Barine; illustrations en couleurs de Tofani. — Air de Ballet, par Joseph Depret; illustrations de Guillaume Dubufe fils. — Le temple en 1792, par Henri Bouchot; illustrations d'après des documents de l'époque. — Le Poète et la Modiste, par Bac.

Fac-simile de tableaux hors texte:
La Jarretière, par J.-H. Kaemmerer. — La Charmeuse, par Léon Girardet.

Couverture:
Le retour des Chasseurs, par Emile Adan.
Un numéro, 3 francs

Imprimerie de Monaco — 1892